

Séance du 29 novembre 2022

Délibération n° 2022/88

OBJET : Approbation du bilan à mi-parcours du PPI 2020-2024 et de ses propositions d'orientations pour 2023 et 2024

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement ses articles 2 et 9-6°,

Vu le projet d'orientations du Programme Pluriannuel d'Intervention 2020-2024 approuvé par le Conseil d'administration de l'EPF de la Vendée par délibération n° 2019/61 du 27 novembre 2019,

Vu le bilan à mi-parcours du programme pluriannuel d'intervention,

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration :

- APPROUVE le bilan à mi-parcours tel qu'annexé au présent dossier et les propositions d'orientation pour les deux dernières années du programme pluriannuel d'intervention 2020-2024

MANDATE le directeur général pour mettre en œuvre les propositions présentées, notamment modifier le règlement des aides de l'établissement et annexer le bilan et les propositions d'évolution au programme pluriannuel d'intervention.

Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Recu en Préfecture
Préfecture de la Vendée
DCPAT

Le

29 NOV. 2022

COURRIER ARRIVÉ LE